

La Métropole du Grand Paris présente pour l'allumage de la Flamme Olympique à Olympie !

Communiqué de presse
Paris, le 16 avril 2024

La Flamme Olympique a été allumée ce mardi 16 avril à Olympie. En tant que membre du Bureau exécutif, Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, terre d'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, était présent lors de la cérémonie emblématique d'allumage de la Flamme Olympique accompagné de Quentin GESELL, Vice-Président délégué au Développement sportif de la Métropole du Grand Paris.



Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et Quentin GESELL, Vice-Président délégué au Développement sportif de la Métropole du Grand Paris, étaient à Olympie, berceau de l'Olympisme, aux côtés de Thomas BACH, Président du Comité International Olympique (CIO), Ekateríni SAKELLAROPOULOU, Présidente de la République hellénique, Tony ESTANGUET,

Président de Paris 2024, Amélie OUDEA-CASTERA, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Chrysoula ZACHAROPOULOU, Secrétaire d'État chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux, Anne HIDALGO, Maire de Paris, Yasmine CAMARA, Conseillère régionale d'Île-de-France déléguée aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Mathieu HANOTIN, Maire de Saint-Denis et Président de Plaine Commune et d'Etienne THOBOIS, Directeur Général du comité d'organisation des Jeux de Paris 2024.

Relayée par 11 000 porteurs au total, la Flamme entamera un parcours de 69 jours à travers la France. Ce relais d'exception se clôturera lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux le 26 juillet 2024.

La Métropole est fière de son rôle clé dans l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et de sa présence au Relais Olympique. À partir du 14 juillet 2024, 20 relayeurs olympiques traverseront, aux couleurs de la Métropole, les départements métropolitains.

L'engagement de la Métropole du Grand Paris dans les Jeux de Paris 2024 s'inscrit dans une volonté de laisser un héritage à ses habitants, à travers notamment des infrastructures durables comme l'emblématique Centre Aquatique Olympique, dont les clés ont été remises à Paris 2024 un mois en avance et l'inauguration s'est tenue le 4 avril dernier en présence d'Emmanuel Macron, Président de la République.

Dans son discours à Olympie, **Thomas BACH, Président du Comité International Olympique** a relevé : « *En ouvrant grand ces Jeux, vous êtes en train de marquer l'histoire olympique, vos nombreuses initiatives pour promouvoir l'activité physique, l'éducation, l'inclusion, l'égalité et un meilleur environnement, ont déjà un impact correct. Avec de beaux exemples d'héritage, [...] le Centre Aquatique Olympique bénéficiera aux habitants d'un quartier où la moitié des enfants ne savent pas nager.* »

« *Je suis heureux d'être ici, avec Quentin Gesell, Vice-président du développement sportif de la Métropole du Grand Paris, et d'avoir assisté à cette cérémonie d'allumage de la Flamme Olympique. Notre présence à Olympie marque toute la reconnaissance du travail accompli par la Métropole, qui a énormément œuvré pour ces Jeux, en énergie et en financement, notamment pour le remarquable Centre Aquatique Olympique. Nous ressentons notre présence comme une récompense de tout l'investissement de nos agents, de l'ensemble des élus de la Métropole, et une récompense pour la France qui est à l'honneur aujourd'hui : voir le drapeau français au sommet de ces 3 drapeaux et voir tous ces athlètes qui ont envie, c'est exceptionnel. C'est une belle entrée en matière ! Maintenant, nous allons suivre la Flamme Olympique tout le long de son itinéraire, d'abord à Marseille le 8 mai prochain, puis dans nos communes métropolitaines, et ce jusqu'au moment de la cérémonie d'ouverture des Jeux le 26 juillet prochain.* » déclare **Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.**



Patrick OLLIER et Quentin GESELL en présence d'Aristides Panagiotopoulos, Maire d'Olympie

Contact Presse :

- Inès Mouloudj – ines.mouloudj@metropolegrandparis.fr – 06.02.72.14.04



A propos de la Métropole du Grand Paris :

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).